



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 27 mars 2025, conformément à l'article 15 de la loi n° 2015-17 du 10 février 2015 relative au droit de référendum local.

- Autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.50% des dépenses réelles de chaque section,
- Donner tous pouvoirs à M ou Mme le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.50% des dépenses réelles de chaque section,
- Donner tous pouvoirs à M ou Mme le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire,

Annick FELICETTI

